

L'ESSENTIEL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ET TERRITORIALE - NIVEAU 1

INTÉGRER LE PROCESSUS DE SUIVI BUDGÉTAIRE : DE SON ÉLABORATION À SON EXÉCUTION

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés et notamment le référentiel M57, compte financier unique pour les collectivités territoriales et EPCI

LES SPÉCIFICITÉS DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

- › La séparation Ordonnateur et Comptable
- › La fonction d'Ordonnateur au sein de l'établissement
- › Les fonctions du Comptable Public partenaire de l'établissement
- › Le plan comptable et principes comptables
- › Les différentes comptabilités

État des lieux des spécificités de la comptabilité publique

L'ÉLABORATION DU BUDGET EN COMPTABILITÉ PUBLIQUE

- › Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)
- › Le Budget Primitif (BP) et les Décisions Modificatives (DM)
- › Le Compte Administratif et Compte de Gestion
- › Le processus budgétaire de la GBCP
- › Budget Initial (BI) et Budget Rectificatif (BR)
- › Les concepts clés des AE-CP et leur suivi (GBCP)
- › La justification au Premier Euro (JPE)
- › La programmation budgétaire pluriannuelle de la GBCP

Cas pratique : préparer un budget pour trois natures de dépense notamment avec la méthode "JPE"

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE EN COMPTABILITÉ PUBLIQUE

- › Le processus d'exécution de la dépense : Mandatement, Demande de Paiement
- › Le traitement comptable de la dépense : contrôles, prise en charge et paiement
- › Les dépenses payées sans ordonnancement préalable
- › Le Délai Global de Paiement (DGP)
- › Suivi de la disponibilité des AE-CP de la GBCP
- › Le processus d'exécution de la recette : émission des Titres
- › Le traitement comptable de la recette : contrôles, validité, prise en charge et recouvrement
- › Traitement du P503 : crédit constaté sans Titre émis

Synthèse des principes d'exécution budgétaires

LES OPÉRATIONS DE RATTACHEMENTS ET DE CLÔTURE

- › Les opérations de rattachement, en dépenses
 - rattachement des Charges À Payer / Factures Non Parvenues (FNP)
 - rattachement des Charges Constatées d'Avance (CCA)
- › Les opérations de rattachement, en recettes
 - rattachement des produits à recevoir, facture non encore établie
 - rattachement des Produits Constatés d'Avance (PCA)
- › Le rattachement des ICNE
- › Le résultat et son affectation
- › Opérations de fin d'année : budgétaires et semi-budgétaires (comptabilisation des amortissements et provisions, cessions d'éléments de l'actif, transferts de charges)
- › Les Restes À Réaliser (RAR) et les dettes à payer
- › Le traitement spécifique des opérations gérées en GBCP

Simulation de passation des écritures de clôture

LES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES

- › Les notions de régies d'Avances, de Recettes, d'Avances et de Recettes
- › Les fondamentaux de la TVA

LA COMPARAISON DES STRUCTURES DES MAQUETTES BUDGÉTAIRES

- › Les états des Collectivités Territoriales : budget Principal, budget Annexe, M57
- › Les états EPRD : compte de résultats prévisionnel, plan de financement, CAF
- › Les états GBCP : autorisations budgétaires en AE-CP, tableaux d'équilibre financier
- › Le compte financier unique remplace le CA et le CG

Chacun des points traités fera l'objet d'applications pratiques avec la possibilité pour les participants de travailler sur leurs propres documents :

- Illustrations concrètes
- Cas pratiques

OBJECTIFS

Elaborer un budget (BP/BI) conformément aux dispositions du décret relatif à la Gestion budgétaire et Comptable Publique (GBCP).
Gérer les modifications ultérieures (Virements, DM ou BR).
Traiter les imputations lors de l'exécution quotidienne et suivre la consommation du budget au travers de la situation budgétaire.
Exécuter les opérations de base de rattachement et de clôture de fin d'année.
Élaborer les états annuels de l'ordonnateur et du comptable.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Un formateur expérimenté dans la pratique administrative et comptable privilégiant une interactivité constante pour dynamiser et enrichir les échanges
La possibilité de travailler sur les documents apportés par les participants : document usuel, budget primitif, compte administratif

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables budget, comptables généraux, adjoints chefs comptables, agents en charge de préparer le budget
Il est nécessaire de disposer de connaissances générales de l'organisation administrative de son établissement

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'embarquement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 620 € HT - Réf : VCT-BUCL

Validité : 30 juin 2026

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 5 et 6 octobre 2026

Paris Montparnasse ou à distance :
les 19 et 20 mars 2026
les 8 et 9 juin 2026
les 7 et 8 décembre 2026

Participant(e)

Mme M. Nom

Prénom

Fonction

E-mail

(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe)

Tél. mobile (pour infos de dernière minute)

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :
.....

Formation choisie

Titre

Référence

Dates

Lieu

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :
 Accès e-ressources* Veille juridique* Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))

Entreprise / Établissement

Raison sociale

Adresse

Code postal [][][][][][] Ville

Téléphone

N° d'identification (TVA intracommunautaire)

Code APE / NAF

N° Siret []

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom

Service/Fonction

Tél. (ligne directe)

Prénom

E-mail

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom

Prénom

Service/Fonction

E-mail

Libellé de la facture

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO

Numéro de prise en charge

Adresse de votre OPCO

Code postal [][][][][][]

Ville

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv